

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 26

Artikel: Lettre de la mi-juin
Autor: Perret, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



LETTERE DE LA MI-JUIN

EN parcourant les campagnes vaudoises, l'étranger est frappé de leur aspect plantureux.

Les fermes, recouvertes de tuiles rouges aux tons divers, soit qu'elles soient neuves ou déjà patinées par la pluie et le temps, mais aux tons toujours chauds, font un heureux contraste avec les frondaisons qui les environnent; arbres fruitiers de toute sorte et de toutes sortes.

Auprès des fermes s'étalent les jardins à la riche variété de légumes et que la ménagère n'a pas de fleurir de dahlias modernes, de capucines, de glaïeuls, côté à côté avec l'antique rose trémière et la plante à longues tiges où se balancent d'étranges petites fleurs roses semblables à des coeurs minuscules où la tradition veut voir des coeurs de vieilles filles. Dans les jardins fidèles aux anciennes coutumes se dresse la touffe de marjolaine, la labiée aromatique, à laquelle la ménagère vient prendre des feuilles pour parfumer ses ragoûts.

Quant aux fermes mêmes, bâties en pierres, elles sont chaudes en hiver, fraîches en été.

Elles sont suffisamment pourvues de fenêtres, bien orientées, pour jourer le plus possible des rayons du soleil. On voit beaucoup de balcons et de galeries ornés de plantes fleuries où domine l'élegant géranium.

A l'intérieur, c'est à quelques exceptions près, le confort partout, confort sans recherche, mais bien réglé. La cuisine est spacieuse, munie d'un fourneau-potager perfectionné et fréquemment du four à pain, combiné également pour sécher les fruits.

Les chambres sont claires, les maîtresses de maison rivalisent pour moderniser la pièce principale et en faire une retraite agréable où mère et enfants travaillent, et où le père trouve, après les dures heures de labour au grand air, un repos agréable. Le goût s'est affiné, de jolies vues et objets en gravures ou photographies ornent les murs.

Au premier étage sont les chambres à coucher; celles-ci aussi ont suivi le mouvement du progrès et la mode même; elles sont tapissées fraîchement de papiers à fleurs de couleurs gaies, et quoique simplement meublées, agréables à voir et à habiter.

Reportons-nous aux temps de nos ancêtres et voyons ce que nous avons gagné en confort, en hygiène, en agrément de vivre, en joie dans la jouissance de nos demeures et de ce qui nous entoure.

Les maisons, presque entièrement bâties en bois, étaient couvertes d'épais bardaques en chêne, rendus à la hache et chargés de grosses pierres. Les chambres au plafond bas, éclairées par de petites fenêtres à vitres rondes, étaient peu nombreuses; ordinairement deux dans chaque ferme, au rez-de-chaussée, séparées par la cuisine, s'appelaient le « poêle de ménage » et le « poêle de nuit ».

Quant au mobilier, si nous remontons jusqu'au commencement de la domination bernoise, il est bien chétif et donne une idée de la pauvreté des paysans.

Dans le poêle de ménage se trouvait un grand lit, sous lequel se glissait le sous-lit ou « charyot ».

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE.

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE FENNE E LOU SECRÈ

Patois de Vallorbe.

RE ne pézé tan qu'on secrè. Lou gyerdà gran té è défecilou è damè. E pouyè lou fère, c'èt a savè.

Pour éprouvâ sa fenna, sen' oumou qu'y ètykyutsi pré de lyi la né, s'è plyè : « vouè ! qu'y è sou ? N'in pu plye. On mè débessè. Akyutsi dèn eu. Lou vrouèr. Vouète ! Lè oncouèra tou tsô. Gyérde te de lou drec. On me deré dzeneleye.

La fenna, neuva su hlyu ca, krè la tsôuza è proumè de n'in pâ reprédzzi. Lou lindeman, a la pouinta du dze, le kouè tsî sa vezena è lyi di :

— On drôlou de ca è arrevâ, mé n'in ditè rè ; vous me faréyi battre. Men' oumou vousin de fêre èn eu, grô coumè quatrout.

— Quâzi vou ! — Ne su pâ èna battoulye. Ne krintè rè de me.

Pourtan, s'è lyi dèmezdîve de contâ hlya nouvalla. Le va redere a èn ôtrou indrè que hly oumou avè fé dôuz' eu. En ôtrou su lou secrè que lyi en avâ fé quatrout. A la fin du dzeu l'eron plye d'on sè.

J. J. J.

LA LAIVRA DE RESSAT

Patois de Mont-la-Ville.

AO dzor dé vouâ l'arrevé — et cein mè arrevâ — dé tréré lé « cartouches dé son pétâtru quand faut chaôtâ on rio, passâ on'adze por pas risquâ on malheu et... d'âoblliâ d'retzerdzi et cein paô dourâ ! On haôro aprî arrevé 'na laîvrâ, âobbin on'ozî, et pu... vo vaidé praô !

Dein lo teimps, yo on tzerdzivé lé pétâtru pè la gaôla, on n'âoblliâvè pas dé retzerdzi, mân on poâvè tot paraî avaî on'affront. Attiatâ vaî se n'iré pas la vretâ :

Dâo teimps què Lulô tegniâ l'auberdee dé coumouna — ya mè dé na cinquantâna d'annâies — on bravo tzachao, camérâdo dé mon père et dé mon père-grand et avoué quoi y'è tzassi assebin, allâvè ti le dzo aprî goûtâ bairé quartetta et ôtuna vêprâ deuze dinse à Lulô :

— Ne seint assetout aô bet dâi messons, su conteint et, quand bim la tzasse né pas onco aôvera, yé einviâ dé teri 'na laîvra por lo ressat. Ein cognaisso yena per le Partié et la vû affuta déman.

— Yamére bin allâ avoué vo, mân n'è min dé gicle.

— Oh ! se cein té fâ plliézi, t'ein vu prâo prête iena ; à déman né !

Lo leindéman, on pou devant le né, ye vant se mussi aô bor dâo bou dâu Parties, à dou carnoz du yô poavant se vairé et teri sein s'enrouyai dâigrans.

Lo merlo avâi tzantâ son derrâi bet de tzanson... tui... tui... tui, on veyâi tot justo, on n'ouïsai pe reïn ni pe nion et... vouaïquie Lulô que vê passâ to ballameint la laîvra dein lo prâ devant son vilhio compagnon qu'êrai bâ et bein finna-

pour les jeunes enfants, un coffre, une table avec deux bancs, des « escabeaux », mais peu nombreux, car les bancs et coffre ou « archebanc » étaient les sièges habituels.

On se servait de vaisselle de bois et d'étain; en examinant les inventaires dans les archives des communes, on est étonné du petit nombre des assiettes, couteaux de poche et fourchettes.

La soupe était servie dans de grands bassins d'étain où chacun puisait avec sa cuillère. Pour les viandes et les légumes, en guise d'assiette plate on se servait d'un « tranchoir » en bois, qu'on appelait « tavis » dans les campagnes, sur lequel on coupait et on mangeait, aidé de son couteau de poche. Ces tranchoirs se retrouvent dans tous les inventaires; ils étaient d'un usage général.

Quant au menu du paysan, il était bien peu varié: du pain noir, dans lequel entraînait la farine de seigle, de poisettes et d'avoine, de la viande fumée de porc ou de vache, du laitage, des tomates fabriquées par la ménagère et quelques légumes bien loin de ressembler à la riche variété de nos jours.

Chaque village avait son four banal, soit soumis à une redevance au seigneur, où à tour de rôle, les communiers devaient cuire leur pain. Ces fours disparaissent les uns après les autres, de nos villages, remplacés par le four des cuisines: four portatif en fonte. Beaucoup les voient tomber en ruines avec regret, ceux qui se souviennent des soirées où en veillant le pain qui cuisait, on écoutait, assis sur les grandes tables appuyées aux murs, faiblement éclairés par les lumignons fumeux, les récits des vieux, tandis que les cancrelats, enfuis éperdument à notre arrivée, revenaient les uns après les autres trotter familièrement sur les tables, ne se faisant aucun scrupule d'escalader les gâteaux attendant leur tour de cuisson. Revenons au vieux temps...

Le petit commerce intérieur répondant aux besoins de la consommation du pays, n'existe alors même pas, à l'état sédentaire. Il se pratiquait presque entièrement par le colportage et les foires.

Ce fut seulement après 1685 que les réfugiés huguenots, actifs et industriels, chassés de France pour leur religion, fondèrent les premières fabriques et les premières boutiques dans les villes du Pays de Vaud.

Et le Vaudois, lui-même, parcourant ses campagnes, admire leur aspect plantureux.

— Elles sont bien douces, pense-t-il, les jouissances de la prospérité; la moisson de la paix et du Progrès; bien doux, les rayons du soleil nourricier et bien douce, la durée des jours dans le Pays de Vaud.... *Mme David Perret.*

Au bal! — Serait-il indiscret de vous prier, monsieur, de changer un peu ?

— Qu'entendez-vous par là, madame ?

— Je vous serais bien reconnaissante de me marcher maintenant sur le pied droit; le pied gauche a son compte.

Tableau de famille. — La belle-mère, après une scène violente avec son gendre, est allée bouter dans la pièce à côté. A la prière de sa femme, le gendre va la retrouver :

— Voyons, belle-maman, j'ai eu tort de, vous dire qu'il n'y a pas de femme aussi méchante que vous. Eh bien ! je le retire... Il y'en a, là ! Etes-vous contente ?